

Image not found or type unknown



Deces de la personne dont je suis curateur renforce

Par **momolepecheur**, le **03/02/2013 à 11:01**

bonjourrnau décès de la personne dont je suis curateur renforcé, je voudrai savoir :rn1 - Si les comptes sont fermé dès son décès ou s'il reste ouvert pour que l'on puisse régler les frais dus à la maison de retraite et les frais d'obsèques et établir l'arrêté des comptes au juge des tutelles majeures.rn2 - Qui s'occupe de la sucessionrn**merci de vos réponses**

Par **chaber**, le **03/02/2013 à 11:47**

Bonjour,rnBonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)